



**Procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC Avignon
tenue le 9 octobre 2024, à 20 h, à Ristigouche-Sud-Est**

Sont présents(es) : Monsieur David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier
Madame Viviane Leblanc, secrétaire de réunion
Monsieur Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix
Madame Doris Deschênes, mairesse de Saint-André-de-Restigouche
Madame Cynthia Dufour, mairesse de Saint-Alexis-de-Matapédia
Madame Rachel Dugas, mairesse de Nouvelle
Monsieur David Ferguson, maire de Ristigouche-Sud-Est
Monsieur Rémi Lagacé, maire de Saint-François-d'Assise
Madame Nicole Lagacé, préfète suppléante et mairesse de Matapédia
Monsieur Jean-Claude Landry, maire de Maria
Madame Denise Leblanc, représentante de Carleton-sur-Mer
Monsieur Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia

À distance : Monsieur Bruce Wafer, maire d'Escuminac

Sont absents(es) : Monsieur Mathieu Lapointe, Préfet
Madame Aude Buevoz, directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 11 septembre 2024
5. Finances
 - 5.1. Approbation des décaissements pour les mois de juillet et août 2024 ainsi que le dépôt des états financiers au 31 août 2024
 - 5.2. Dépôt des états financiers comparatifs au 31 août 2023
 - 5.3. Adoption des états financiers prévisionnels au 31 décembre 2024
6. Administration
 - 6.1. Adoption du calendrier des réunions 2025
 - 6.2. Lettre d'appui - projet d'acquisition du quai de Miguasha
 - 6.3. Transferts de fonds – FRR 2
 - 6.4. Adoption du Règlement abrogeant le « Règlement 003-2000 sur la fermeture des bureaux de la MRC en période estivale »
 - 6.5. Adoption du budget 2025 de la Régie de l'énergie de la GÎM
 - 6.6. Adoption du budget 2025 de la Régie du Transport GÎM
 - 6.7. Demande d'appui - cmétis
7. Services techniques et évaluation
 - 7.1. APO 2025-2029 – Matières recyclables
8. Aménagement du territoire
 - 8.1. Certificat et/ou avis de conformité
 - 8.1.1. Municipalité de Nouvelle : Demande d'autorisation de démolition de l'immeuble situé au 15, chemin Victorien Ouest à Nouvelle
 - 8.1.2. Municipalité de Nouvelle : Demande d'analyse de l'article 145.7 – Lot 5 963 177
9. Développement économique
 - 9.1. Adoption du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) (AEQ) 2024-2025
 - 9.2. Approbation de la proposition de service de Aviseo Conseil – Réalisation de deux études distinctes sur les potentiels économiques et leurs retombées des territoires de la MRC Avignon et de la MRC Bonaventure
10. Développement territorial et social
 - 10.1. Fonds d'aide et de soutien aux milieux – recommandations du comité d'analyse
 - 10.1.1. Fonds de soutien aux initiatives culturelles – Recommandations du comité d'analyse
 - 10.1.2. Fonds d'engagement social éolien (FES) Boralex;
 - 10.1.3. Fonds de développement social - Alliance – Recommandations du comité d'analyse
 - 10.1.4. Fonds de développement social (FLAC) - Recommandations du comité d'analyse

10.1.5.Fonds Vitalisation - Recommandations du comité d'analyse

10.1.6.Fonds d'engagement social éolien (FES) - Innergex;

10.2. Adoption de la reddition de compte - FLAC

11. Sécurité publique

11.1. Programme Cadets S.Q.

12. Ressources humaines

13. Correspondance

13.1. Liste de correspondances

14. Motion - M. Ghislain Michaud

15. Période de questions

16. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la rencontre

2. Constatation du quorum

3. Adoption de l'ordre du jour

CMRC-2024-10-09-252

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Ordre du jour CMRC - 9 octobre 2024*. 2 pages.

Il est PROPOSÉ par : Cynthia Dufour
et résolu unanimement

D'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert.

4. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 11 septembre 2024

CMRC-2024-10-09-253

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Procès-verbal CMRC - 11 septembre 2024*. 22 pages.

Il est PROPOSÉ par : Denise Leblanc
et résolu unanimement

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 11 septembre 2024.

5. Finances

5.1. Approbation des décaissements pour les mois de juillet et août 2024 ainsi que le dépôt des états financiers au 31 août 2024

CMRC-2024-10-09-254

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Déboursés MRC-FLI-FLS – Juillet et août 2024 – États financiers 31 août 2024*. 35 pages.

Il est PROPOSÉ par : Rachel Dugas
et résolu unanimement

D'adopter les déboursés MRC-FLI et FLS pour les mois de juillet et août 2024 et les états financiers au 31 août 2024.

5.2. Dépôt des états financiers comparatifs au 31 août 2023

Tel que requis par l'article 176.4 du code municipal, les états financiers comparatifs au 31 août 2023 sont présentés aux maires pour information.

5.3. Adoption des états financiers prévisionnels au 31 décembre 2024

CMRC-2024-10-09-255

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Prévisions au 31 décembre 2023*. 4 pages.

Il est PROPOSÉ par : Guy Richard
et résolu unanimement

D'adopter les états financiers prévisionnels au 31 décembre 2024 tel que requis par l'article 176.4 du code municipal.

Extrait de résolution : Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

6. Administration

6.1. Adoption du calendrier des réunions 2025

CMRC-2024-10-09-256

Résolution concernant l'adoption du calendrier des réunions du conseil de la MRC Avignon pour l'année 2025

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'adopter un calendrier des réunions régulières du conseil de la MRC Avignon pour l'année 2025;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Rémi Lagacé
et résolu unanimement

Que le calendrier suivant des réunions du conseil de la MRC Avignon pour l'année 2025 soit adopté :

Jour	Date	Lieu	Heure
Mercredi	12 février 2025	Maria	20 h
Mercredi	19 mars 2025	Ristigouche-Sud-Est	20 h
Mercredi	9 avril 2025	Ristigouche-Sud-Est	20 h
Mercredi	14 mai 2025	Maria	20 h
Mercredi	11 juin 2025	Ristigouche-Sud-Est	20 h
Mercredi	9 juillet 2025	Ristigouche-Sud-Est	20 h
Mercredi	10 septembre 2025	Maria	20 h
Mercredi	8 octobre 2025	Ristigouche-Sud-Est	20 h
Mercredi	26 novembre 2025*	Ristigouche-Sud-Est	20 h
Mercredi	10 décembre 2025	Maria	20 h

Ristigouche-Sud-Est : Centre communautaire F.P. Adams, 35, chemin Kempt

Maria : Centre administratif de la MRC Avignon, 473, boulevard Perron

Extrait de résolution : Municipalités locales de la MRC et les employés.es de la MRC

6.2. Lettre d'appui - projet d'acquisition du quai de Miguasha

CMRC-2024-10-09-257

Document déposé :

MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE. Lettre d'appui – quai de Miguasha. 16 septembre 2024. 1 page.

Résolution concernant une demande d'appui relativement au transfert de propriété du quai de Miguasha de Transports Canada à la municipalité de Nouvelle

CONSIDÉRANT que la municipalité de Nouvelle est en processus d'acquisition du quai de Miguasha avec Transports Canada et que ce projet vise à revaloriser l'infrastructure au profit des citoyens;

CONSIDÉRANT que l'intention de la municipalité «...est de procéder à la réhabilitation complète du quai dans le but d'en faire une infrastructure dédiée à la récréation, au tourisme et en faire un lieu de rassemblement des plus agréables pour l'ensemble de la population

et des visiteurs...une forme de parc public où se dérouleront diverses activités récréatives, communautaires et de loisir, le tout dans une perspective de complémentarité avec la plage publique et les installations touristiques déjà en place à proximité...»;

CONSIDÉRANT que la MRC croit que ledit projet d'acquisition et la transformation de cette infrastructure a un haut potentiel de revitalisation du secteur visé, tant pour les activités nautiques que la sécurité du public et le développement local, touristique et socio-économique de la municipalité et de la MRC Avignon;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : David Ferguson
et résolu unanimement

Que pour ces motifs, le conseil de la MRC Avignon appuie la démarche d'acquisition du quai de Miguasha par la municipalité de Nouvelle.

Extrait de résolution : Rachel Dugas, mairesse de la municipalité de Nouvelle

6.3. Transferts de fonds – FRR 2

CMRC-2024-10-09-258

Résolution concernant le transfert de fonds – FRR 2

CONSIDÉRANT le manque de fonds dans le programme AMV et dans le fonds des honoraires professionnels pour permettre un soutien adéquat aux projets du milieu jusqu'au 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT la disponibilité de fonds issus du FRR 2 dans le Fonds de soutien aux entreprises;

CONSIDÉRANT l'estimation des besoins des départements de développement économique et territorial pour le soutien aux projets d'OBNL, municipalités et entreprises jusqu'au 31 décembre 2024;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Doris Deschênes
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon autorise :

Le transfert de 40 000 \$ du Fonds de soutien aux entreprises vers le Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

Le transfert de 10 000 \$ du Fonds de soutien aux entreprises vers le poste comptable Honoraires professionnels - Entrepreneurat.

Extrait de résolution : Aude Buévoz, directrice générale adjointe, Claude Cyr, agent de développement territorial – Gestion de programmes, Joane Labillois, conseillère aux entreprises et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

6.4. Adoption du Règlement abrogeant le « Règlement 003-2000 sur la fermeture des bureaux de la MRC en période estivale »

CMRC-2024-10-09-259

RÈGLEMENT 2024-004 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 003-2000 RELATIF À LA FERMETURE DES BUREAUX EN PÉRIODE ESTIVALE

ATTENDU que la MRC Avignon a adopté en 2000 un règlement prévoyant la fermeture des bureaux de la MRC en période estivale;

ATTENDU que la MRC Avignon a mis à jour ses politiques de conditions de travail et a intégré des balises de flexibilité à celles-ci afin de s'ajuster aux réalités actuelles;

ATTENDU que le Règlement 003-2000 ne correspond plus aux réalités et besoins de la MRC Avignon;

ATTENDU qu'il est opportun d'abroger ledit règlement;

ATTENDU qu'un avis de motion et un projet de règlement ont été déposés lors de la séance régulière du conseil du 11 septembre 2024;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Rémi Lagacé
et résolu unanimement

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Le règlement 003-2000 est abrogé.

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Suivi : Avis d'entrée en vigueur

Extrait de résolution : Équipe administrative de la MRC

6.5. Adoption du budget 2025 de la Régie de l'énergie de la GÎM

CMRC-2024-10-09-260

Document déposé :

RÉGIE ÉNERGIE GÎM. *Distribution budget 2024*. 5 pages.

Résolution concernant l'adoption du budget 2025 de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon est membre de la Régie de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT les règlements de ladite Régie requérant l'adoption du budget annuel par les membres dont la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de la MRC Avignon ont pris connaissance dudit budget pour l'année 2025 et qu'aucun questionnement ne demeure;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Guy Richard
et résolu unanimement

QUE la MRC Avignon approuve le budget 2025 de la Régie de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Que le greffier-trésorier de la MRC transmette au secrétaire de la RÉGIE une copie de la présente résolution.

Extrait de résolution : M. Jean-François Thériault, directeur général, Régie de l'énergie GÎM et M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

6.6. Adoption du budget 2025 de la Régie du Transport GÎM

CMRC-2024-10-09-261

Document déposé :

MRC AVIGNON. REGIM – États financiers prévisionnels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025.
10 pages.

Résolution concernant l'adoption des états financiers prévisionnels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025 de la Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

ATTENDU que la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (« Régie ») regroupant les 5 Municipalités régionales de comté de la Gaspésie et la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine agissant dans le cadre de ses compétences d'agglomération (ci-après désignées collectivement : « MRC ») a été constituée le 11 août 2012 et mise en opération le 1^{er} janvier 2013, avant le mandat de planifier, mettre en œuvre et de coordonner les services de transport collectif sur son territoire;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 603 du code municipal, la Régie dresse son budget chaque année pour le prochain exercice financier et le transmet pour adoption, avant le 1^{er} octobre, à chaque MRC dont le territoire est soumis à sa compétence;

ATTENDU que le conseil d'administration de la Régie a dressé son budget pour l'exercice financier 2025 dont copie nous a été transmise pour adoption;

ATTENDU que ce budget prévoit un équilibre budgétaire pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025;

Il est PROPOSÉ par : Jean-Claude Landry
et résolu unanimement

Que le conseil de la Municipalité régionale de comté d'Avignon, adopte le budget de la Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine pour l'exercice financier 2025, tel que soumis, dont copie dudit budget est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

Que le conseil de la Municipalité régionale de comté d'Avignon, accepte de verser une contribution au fonctionnement du réseau, prévue au budget 2025 de la REGIM, d'un montant de 19 613 \$ et que ledit montant soit pris à même le Fonds d'intervention prioritaire 2025.

Extrait de résolution : Marie-Andrée Pichette, directrice générale – REGIM, Claude Cyr, agent de développement territorial, Nancy Gauvin, adjointe administrative et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

6.7. Demande d'appui - cmétis

CMRC-2024-10-09-262

Document déposé :

CMÉTIS. Courriel et formulaire. 8 pages.

Résolution concernant une demande d'appui de cmétis

CONSIDÉRANT le projet de cmétis relativement à la « Demande d'aide financière PMO de la PNAAT – Mesure 1.4 – volet – Soutien financier au milieu municipal en aménagement du territoire – volet financement d'organismes pour des projets de portée régionale »;

CONSIDÉRANT l'importance de mettre en œuvre de nouvelles approches en habitation;

CONSIDÉRANT la nécessité d'appui des MRC afin que le projet se poursuive;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Denise Leblanc
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon appui le projet et la demande de cmétis

Extrait de résolution : cmétis, Alexandre Michaud, analyste financier et Jean-Michel Landry, directeur, Regroupement des MRC de la Gaspésie

7. Services techniques et évaluation

7.1. APO 2025-2029 – Matières recyclables

CMRC-2024-10-09-263

Résolution concernant l'adjudication du contrat matières recyclables « Collecte, Transport, Tri et Traitement des matières recyclables APO – 2024-2029 » (60 mois)

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon a signé une entente avec Éco Entreprise Québec en tant qu'organisme supralocal pour les MRC Avignon et Bonaventure, et ce, afin de livrer les services sous la responsabilité de ÉEQ (collecte, transport, tri et traitement des matières recyclables);

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon a procédé à un processus d'appel d'offres de « Collecte et Transport des matières recyclables APO – 2024-2029 » (60 mois);

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'ouverture des soumissions le 17 septembre 2024, le comité technique a analysé les soumissions ainsi que le processus et recommande à la MRC Avignon d'annuler l'appel d'offres et de lancer un nouvel appel d'offres avec le devis modifié soumis par le comité;

CONSIDÉRANT que les prix des soumissions déposées dépassent de beaucoup les estimés et que certaines non-conformités ont été relevées dans le processus d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que cette recommandation est soutenue par un avis des aviseurs légaux de la MRC Avignon;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Rachel Dugas
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon annule l'appel d'offres et mandate son directeur général afin de lancer un nouvel appel d'offres avec un devis modifié.

Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

8. Aménagement du territoire

8.1. Certificat et/ou avis de conformité

8.1.1. Municipalité de Nouvelle : Demande d'autorisation de démolition de l'immeuble situé au 15, chemin Victorien Ouest à Nouvelle

CMRC-2024-10-09-264

Document déposé :

Résolutions 290-09-2024, rapport illustré de la demande de résolution.

Résolution concernant un examen de l'article 148.0.20.1 de la LAU de la municipalité de Nouvelle

CONSIDÉRANT l'article 148.0.20.1 de la L.A.U.;

CONSIDÉRANT la démolition autorisée par le Conseil municipal demandée pour la propriété située au 15 chemin Victorien Ouest, acceptée suivant les résolutions 290-09-2024 du 16 septembre 2024;

CONSIDÉRANT que les décisions de démolitions permettent de convaincre de l'opportunité de la démolition compte tenu de l'intérêt public et de l'intérêt des parties;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Jean-Claude Landry
et résolu unanimement

QUE la MRC Avignon n'utilise pas son pouvoir de désaveu contre les décisions autorisant les démolitions.

Extrait de résolution : Benoit Cabot, directeur général et greffier-trésorier, Isabelle Boudreau, responsable de l'urbanisme, municipalité de Nouvelle et Laurent Nadeau, aménagiste, MRC Avignon

8.1.2. Municipalité de Nouvelle : Demande d'analyse de l'article 145.7 – Lot 5 963 177

CMRC-2024-10-09-265

Document déposé :

Résolution 289-09-2024.

Résolution concernant un examen de l'article 145.7 de la LAU de la municipalité de Nouvelle pour la dérogation mineure visant le lot 5 963 177

CONSIDÉRANT l'article 145.7 de la L.A.U.;

CONSIDÉRANT la dérogation mineure demandée pour la propriété située au lot 5 963 177 rue Arthur-Francoeur à Nouvelle, acceptée suivant la résolution 289-90-2024 du 16 septembre 2024;

CONSIDÉRANT que cette dérogation n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publiques ou de porter atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Doris Deschênes
et résolu unanimement

QUE la MRC Avignon n'impose pas de condition visée au deuxième alinéa de l'article 147.5 de la LAU dans le but d'atténuer ce risque ou cette atteinte ou modifier, à ces fins, toute condition prévue par le conseil de la municipalité;

QUE la MRC Avignon n'utilise pas son pouvoir de désaveu contre la décision autorisant la dérogation.

Extrait de résolution : Benoit Cabot, directeur général et greffier-trésorier, et Isabelle Boudreau, responsable de l'urbanisme, municipalité de Nouvelle et Laurent Nadeau, aménagiste, MRC Avignon

9. Développement économique

9.1. Adoption du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) (AEQ) 2024-2025

CMRC-2024-10-09-266

Document déposé :

MRC AVIGNON. Plon d'intervention et d'attribution des ressources. Octobre 2024. 2 pages.

Résolution concernant l'adoption du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) AEQ de la MRC Avignon 2024-2025

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon a signé une convention avec le MEI afin de déployer sur son territoire le volet Accès entreprise Québec;

CONSIDÉRANT que la convention prévoit l'obligation d'adopter un Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR);

CONSIDÉRANT que la MRC doit déposer annuellement un rapport de réalisation ainsi que le PIAR mis à jour;

CONSIDÉRANT que le comité AEQ de la MRC Avignon s'est réuni afin d'orienter le PIAR, le rapport annuel et les déposer au conseil de la MRC;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Cynthia Dufour
et résolu unanimement

Que le conseil de la MRC adopte le Plan d'intervention et d'affectation des ressources AEQ 2024-2025 déposé et soutenu par le comité AEQ.

Extrait de résolution : Geneviève Labillois, agente de développement économique

9.2. Approbation de la proposition de service de Aviseo Conseil – Réalisation de deux études distinctes sur les potentiels économiques et leurs retombées des territoires de la MRC Avignon et de la MRC Bonaventure

CMRC-2024-10-09-267

Document déposé :

Offre de service de Aviseo Conseil et cahier des charges transmis aux cinq firmes.

Résolution concernant l'approbation de service de Aviseo Conseil relativement à la « Réalisation de deux études distinctes sur les potentiels économiques et leurs retombées des territoires de la MRC Avignon et de la MRC Bonaventure »

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon souhaite se doter d'une stratégie de développement et de diversification économique afin de mieux planifier ce pan de son développement en cohérence avec ses autres planifications;

CONSIDÉRANT que l'étude sur les potentiels économiques et leurs retombées des territoires de la MRC Avignon est la première étape à réaliser pour élaborer sa stratégie de développement et de diversification économique;

CONSIDÉRANT que la proposition de service soumise par Aviséo Conseil répond aux besoins et aux attentes de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT que la MRC Bonaventure accepte la proposition de service d'Aviséo Conseil;

CONSIDÉRANT que la proposition de service soumise par Aviséo Conseil totalise 81 839 \$;

CONSIDÉRANT que les sommes prévues pour réaliser l'étude sur les potentiels économiques et leurs retombées pour la MRC Avignon et la MRC Bonaventure sont prévues au PAPDE;

CONSIDÉRANT que les sommes prévues au PAPDE sont réparties ainsi : 60 % MEIE (49 104 \$), 20 % MRC Avignon (16 368 \$), 20 % MRC Bonaventure (16 368 \$);

CONSIDÉRANT qu'un comité de pilotage, composé d'une élue ou d'un élu, d'un membre du personnel et d'une représentante de la direction, guidera la réalisation de l'étude sur les potentiels économiques et leurs retombées de la MRC Avignon;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Jean-Claude Landry
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon :

- Accepte la proposition de service telle que soumise par Aviséo Conseil à la MRC Avignon et à la MRC Bonaventure, au montant total de 81 839 \$;
- Débourse 16 370 \$ pour la réalisation de cette étude à même les fonds réservés pour la contribution de la MRC au PAPDE;
- Nomme Doris Deschênes pour participer au comité de pilotage;
- Mandate et autorise le directeur général à signer l'offre de service.

Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, Corinne Pedneault, conseillère aux entreprises, Geneviève Labillois, agente de développement économique, Aude Buévoz, directrice générale adjointe, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Nancy Gauvin, adjointe administrative

10. Développement territorial et social

10.1. Fonds d'aide et de soutien aux milieux – recommandations du comité d'analyse

10.1.1. Fonds de soutien aux initiatives culturelles – Recommandations du comité d'analyse

CMRC-2024-10-09-268

Document déposé :

MRC AVIGNON. Tableau de recommandations. 3 pages.

Résolution relativement à l'adoption des recommandations du comité d'analyse du Fonds de soutien aux initiatives culturelles

CONSIDÉRANT le Fonds de soutien aux initiatives culturelles de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets culturels;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Cynthia Dufour
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Salon des Artisans de Maria	Salon des Artisans 2024 (Vestes et prix de présence)	1880 \$
Cercle littéraire La Tourelle	Célébration des 30 ans du Cercle littéraire La Tourelle	1 000 \$
Ville de Carleton-sur-Mer	Carleton-sur-Mer En toutes lettres	2 425 \$

Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de développement territorial – Gestion de programmes, Julien Saint-Louis, agent de développement territorial – Culture et patrimoine, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Nancy Gauvin, adjointe administrative

10.1.2. Fonds d'engagement social éolien (FES) Boralex;

CMRC-2024-10-09-269

Document déposé :

MRC AVIGNON. Tableau de recommandations. 3 pages.

Résolution relativement à l'adoption des recommandations du comité d'analyse du Fonds d'engagement social éolien (FES) Boralex

CONSIDÉRANT le Fonds d'engagement social éolien (FES) de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Boralex;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Denise Leblanc
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
École des Deux-Rivières	Volleyball scolaire, RSEQ et CSSRL	2 000 \$
Club des 50 ans et plus de L'Ascension-de-Patapédia	Régalons-nous en bonne compagnie!	500 \$

Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de développement territorial – Gestion de programmes, Anne-Julie Landry, agente de développement territorial – Coordination du développement social et Nancy Gauvin, adjointe administrative

10.1.3. Fonds de développement social - Alliance – Recommandations du comité d'analyse

CMRC-2024-10-09-270

Document déposé :

MRC AVIGNON. Tableau de recommandations. 3 pages.

Résolution relativement à l'adoption des recommandations du comité d'analyse du Fonds de développement social – Alliance

CONSIDÉRANT le Fonds de développement social - Alliance de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Alliance;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Doris Deschênes
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Centre d'action bénévole Saint-Alphonse-Nouvelle	Agent de sensibilisation et de prévention aînés 2024-2025	55 579 \$
Centre d'action bénévole Saint-Alphonse-Nouvelle	Projet de halte-garderie à Maria et Nouvelle 2024-2025	32 805 \$
Centre d'action bénévole Saint-Alphonse-Nouvelle	Petits plats givrés	25 875 \$

Extrait de résolution : Matthieu Paradis, agent de développement territorial et Anne-Julie Landry, agente de développement territorial – Coordination du développement social

10.1.4. Fonds de développement social (FLAC) - Recommandations du comité d'analyse

CMRC-2024-10-09-271

Document déposé:

MRC AVIGNON. Tableau de recommandations. 3 pages.

Résolution relativement à l'adoption de la recommandation du comité d'analyse du Fonds de développement social - FLAC

CONSIDÉRANT le Fonds de développement social - FLAC de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'analyse pour les projets FLAC;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Rémi Lagacé
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte le projet suivant en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Centr'Elles	Actions Femmes	38 000 \$
Centre d'action bénévole Saint-Alphonse-Nouvelle	Entraide et Bénévolat 2024-2025	54 738 \$

Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de développement territorial – Gestion de programmes, Matthieu Paradis, agent de développement territorial, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration, Nancy Gauvin, adjointe administrative et Anne-Julie Landry, agente de développement territorial – Coordination du développement social

10.1.5. Fonds Vitalisation - Recommandations du comité d'analyse

CMRC-2024-10-09-272

Document déposé :

MRC AVIGNON. Tableau de recommandations. 3 pages.

Résolution relativement à l'adoption des recommandations du comité du Fonds Vitalisation

CONSIDÉRANT le Fonds Vitalisation de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Vitalisation;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Cynthia Dufour
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Groupement coopératif Agro-Forestier de la Ristigouche	Électrification collecte eau d'érable et nouvelle cabane à sucre	100 000 \$

Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de développement territorial – Gestion de programmes, Aude Buévoz, directrice générale adjointe, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration, Nancy Gauvin, adjointe administrative et Marc-Anthony Barriault, conseiller aux entreprises

10.1.6. Fonds d'engagement social éolien (FES) - Innergex;

CMRC-2024-10-09-273

Document déposé :

MRC AVIGNON. Tableau de recommandations. 3 pages.

Résolution relativement à l'adoption des recommandations du comité d'analyse du Fonds d'engagement social éolien (FES) Innergex

CONSIDÉRANT le Fonds d'engagement social éolien (FES) de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Innergex;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Denise Leblanc
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
-----------	--------	---------

Nouveau Regard Gaspésie	Porter le stress autrement, vers l'action sans tension	2 250 \$
Municipalité de Maria	Équipements pour le jardin communautaire	3 741 \$
École des Deux-Rivières	Volleyball scolaire, RSEQ et CSSRL	2 500 \$
Bouge pour que ça bouge	Aînés-ACTIFS 24-25	4 000 \$

Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de développement territorial – Gestion de programmes, Matthieu Paradis, agent de développement territorial et Nancy Gauvin, adjointe administrative

10.2. Adoption de la reddition de compte - FLAC

CMRC-2024-10-09-274

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Reddition de compte - FLAC - 1er juillet 2023 au 30 juin 2024*. 5 pages.

Résolution concernant l'adoption de la reddition de compte – rapport final FLAC 2023 – 2024

CONSIDÉRANT le dépôt au conseil du rapport final FLAC en développement social pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 ;

CONSIDÉRANT que ledit rapport décrit les réalisations probantes de la MRC, et ce, à la satisfaction du conseil ;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : David Ferguson
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte le rapport final pour la FLAC pour la période se terminant le 30 juin 2024 et mandate M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier afin de signer et transmettre le rapport et les documents s'y référant aux autorités compétentes;

Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, Matthieu Paradis, agent de développement territorial, Aude Buévoz, directrice générale adjointe et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

11. Sécurité publique

11.1. Programme Cadets S.Q.

CMRC-2024-10-09-275

Résolution concernant la participation de la MRC Avignon au Programme de cadets de la Sûreté du Québec (S.Q.)

CONSIDÉRANT le projet réalisé en 2024 avec le Programme de cadets de la S.Q.;

CONSIDÉRANT que les cadets assurent, entre autres, une présence dans les quartiers et les parcs, répondent aux demandes de renseignements des citoyens et bonifient le travail des patrouilleurs en effectuant de la surveillance et de la prévention auprès de la population;

CONSIDÉRANT la réussite du projet 2024 et l'évaluation positive dressée par les MRC et municipalités;

CONSIDÉRANT l'opportunité de reconduire cette initiative pour 2025;

CONSIDÉRANT la volonté commune des municipalités des MRC Avignon et Bonaventure et de ces dernières de faire une demande pour un nouveau projet qui consiste à :

- Accueil de 2 cadets dans les postes du secteur Avignon-Bonaventure, soit une dépense de 20 000 \$ couverte comme suit : 10 000 \$ S.Q., 5 000 \$ Avignon et 5 000 \$ Bonaventure;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Doris Deschênes
et résolu unanimement

QUE la MRC Avignon, par la présente résolution, confirme le besoin de reconduire le projet pour la prochaine année et dépose officiellement une demande d'accueil de 2 cadets à la S.Q. pour 2025.

QUE la MRC Avignon couvre sa partie des frais à même le FIP;

Que M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, soit mandaté à signer tout document et effectuer les suivis pour ce dossier.

Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration, Nancy Gauvin, adjointe administrative, Yvan Bernard, S.Q. et Claude Cyr, agent de développement territorial –

Gestion de programmes

12. Ressources humaines

13. Correspondance

13.1. Liste de correspondances

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Résumé et correspondance - 9 octobre 2024*. 38 pages.

14. Motion - M. Ghislain Michaud

Unanimement, les maires soulignent le 1er anniversaire du décès de leur collègue, M. Ghislain Michaud ainsi que l'apport important de son travail à la communauté de Matapédia/Les Plateaux et de la MRC.

15. Période de questions

16. Levée de l'assemblée

CMRC-2024-10-09-276

Il est PROPOSÉ par : Denise Leblanc
QUE l'assemblée soit levée

David Bourdages
Directeur général et greffier-trésorier

Nicole Lagacé
Préfète suppléante et mairesse de Matapédia